



# **FONDS POUR L'ARBRE**

**S'UNIR POUR LES HAIES**

**Webinaire de lancement de la  
programmation 2025-2026**

9 octobre 2025 - 11h – 12h30

# Ordre du jour

## **1. Introduction \_ 10 min**

- **Le Fonds pour l'Arbre, ses mécènes, ses principes**
- **Son dispositif de soutien global en faveur de l'arbre et de la haie**

## **2. Clôture de la programmation 2024-2025 \_ 15 min**

- **Résultats et chiffres clés du programme**

*Temps de questions / réponses \_ 10 min*

## **3. Lancement de la nouvelle programmation 2025-2026 \_ 30 min**

- **Retour sur l'appel à projets et le processus de sélection**
- **Bilan des aides : l'éligibilité des dépenses et périodes à retenir**
- **Point administratif : calendrier du programme, rappels et les pièces à fournir**

*Temps de questions / réponses \_ 10 min*

# Intervenants

**Stéphane Vassel**, administrateur de Réseau Haies France au Fonds pour l'Arbre

**Laura Wilson**, chargée gestion et animation du programme du Fonds pour l'Arbre

**Pierre-Yves le Bot**, chargé de gestion administrative et financière, Réseau Haies France

**Benjamin Gourlin**, chargé de projet accompagnement filière ligneuse Végétal local à Réseau Haies France

**Maxence Belle**, chargé de projet Label Haie à Réseau Haies France

**Baptiste Sanson**, responsable stratégie et projets associations régionales à Réseau Haies France

# 1. Introduction

**FONDS POUR L'ARBRE**

S'UNIR POUR LES HAIES

# Les axes stratégiques du Fonds pour l'Arbre



A ÉTÉ CRÉÉ PAR



&



AVEC



MEMBRES BIENFAITEURS



## La mission du Fonds pour l'Arbre structurée en 3 axes :

- Développer et consolider le **mécénat collectif**  
Soutenir une dynamique de restauration et de développement en tant que partenaires et financeurs
- Porter un **programme national** en faveur des haies  
Soutien financier à la diversification des actions de terrain (de la graine à la biomasse) pour une implantation durable de la haie
- Jouer un rôle de **porte-voix** en faveur des haies  
auprès des institutionnels, du grand public, des entreprises et fondations, des agriculteurs (CGA)

# Principes clés du Fonds pour l'Arbre

## Principes clés du Fonds pour l'Arbre :

- **la co-responsabilité** : l'engagement de tous les acteurs est indispensable pour changer d'échelle.
- **un socle commun de compétences et d'outils** : l'action du Fonds pour l'Arbre repose sur l'expertise d'un réseau de structures d'accompagnement technique qui se distinguent par l'exigence de leur savoir-faire et par leur ancrage dans la durée sur les territoires,
- **une vision multifonctionnelle et transversale** : de l'arbre et la haie, essentielle pour garantir une action complète et collective.
- **L'action collective** : de grande ampleur réunissant les forces et les moyens des acteurs privés (Fondations, entreprises)



# Un programme d'action global

## Enjeux

### **Le Fonds pour l'Arbre se mobilise pour soutenir vos actions en faveur de la haie sur les territoires et en région**

- Assurer une bonne **efficacité et complémentarité par rapport aux aides publiques disponibles**, en particulier le Pacte en faveur des haies
- Accompagner l'ensemble acteurs concernés par **une animation territoriale et régionale complète en engageant les opérateurs dans la thématique de la gestion durable** tant pour les haies existantes que pour les jeunes haies plantées et en assurant une durabilité des actions ;
- Soutenir toutes les **échelles d'action et leur articulation** : locale, régionale, nationale ;
- **Être à l'avant-garde et être en capacité de proposer des innovations** en s'appuyant sur l'expertise et les expérimentations des opérateurs par la mise en place d'un soutien à la remontée d'expérience de territoires pour une capitalisation nationale sur les thématiques :
  - du suivi et de la gestion des jeunes haies plantées de 3 à 10 ans
  - et de la Régénération naturelle assistée (RNA) ;
- Disposer d'un programme **souple, agile et novateur**.

# Maquette d'aides 2025-2026



## AIDE 7

### Déployer la filière de plants de qualité Végétal local

#### Objectifs :

- Favoriser l'achat de plants Végétal local pour garantir la durabilité des plantations
- Développer la filière à l'échelle de chaque région d'origine



## AIDE 1 ET BONUS

### Planter durablement

#### Objectifs :

- Soutenir l'animation territoriale pour favoriser une implantation durable de la haie
- Engager les opérateurs dans la thématique de la gestion durable des jeunes haies



## AIDES 3 et 4

### Gérer durablement

#### Objectifs :

- Accompagner les acteurs locaux dans la montée en compétence sur la gestion des haies et la mise en œuvre du Label Haie
- Soutenir la mise en œuvre du Label Haie auprès d'un groupe d'agriculteurs

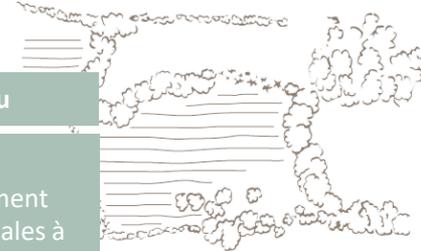


## AIDES 5 ET 6

### Structurer le réseau

#### Objectifs :

- Appuyer le développement des associations régionales à proximité des acteurs et enjeux de terrain
- Permettre à de nouvelles associations régionales de se créer pour mailler le territoire



## AIDES 2 ET 2BIS

### Capitaliser pour innover

#### Objectifs :

- Recueillir les retours d'expériences d'opérateurs qui mettent en œuvre différents itinéraires techniques pour
- La régénération naturelle assistée (RNA)
  - Le suivi et la gestion des jeunes haies plantées (3-10 ans)



## 2. Clôture de la programmation 2024-2025

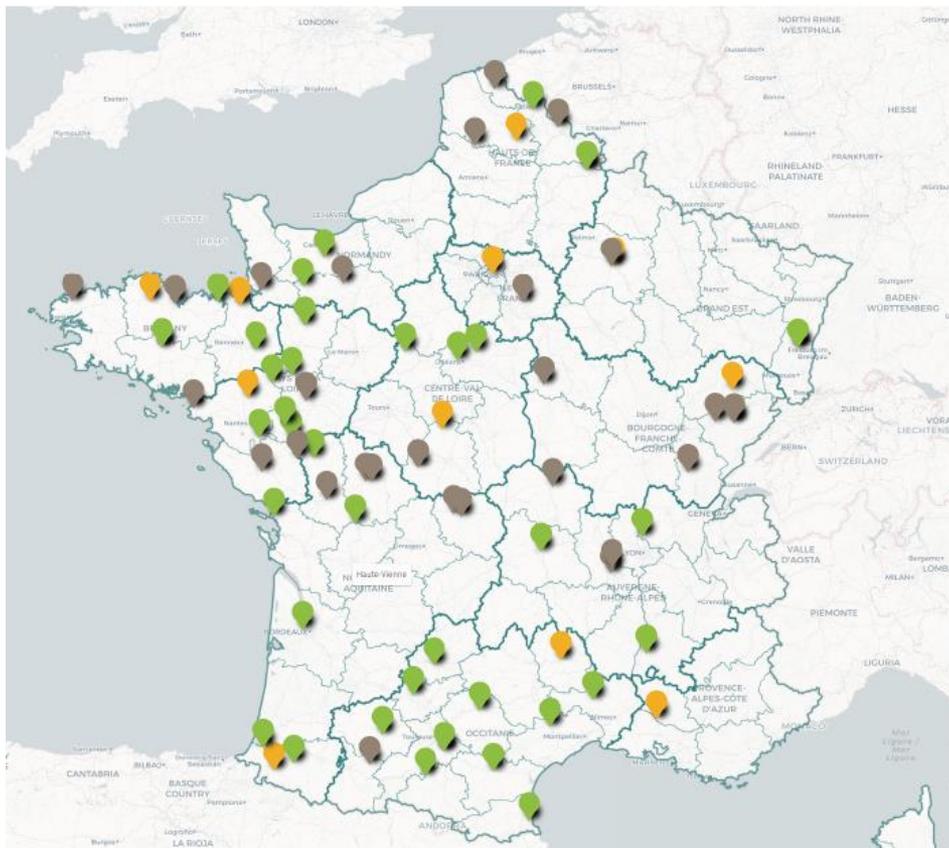
**FONDS POUR L'ARBRE**

S'UNIR POUR LES HAIES



**Bilan général du  
programme 2024-2025**

# Les opérateurs bénéficiaires 24-25



2023-24 94 opérateurs  
2022-23 89 opérateurs  
2021-22 86 opérateurs

## 82 opérateurs

Comprenant des structures actives dans les domaines de :

- L'Agriculture,
- L'Arbres hors forêts,
- L'Environnement durable

	Nombre de candidatures	Nombre de bénéficiaires	% de nouvelles structures bénéficiaires
Aide 1	64	53	13%
Aide 2	9	8	25%
Aide 2 bis	4	4	50%
Aide 3	17	16	31%
Aide 4	14	14	0
Aide 5	6	6	0
Aide 6	3	3	100%
Aide 7	20	19	11%

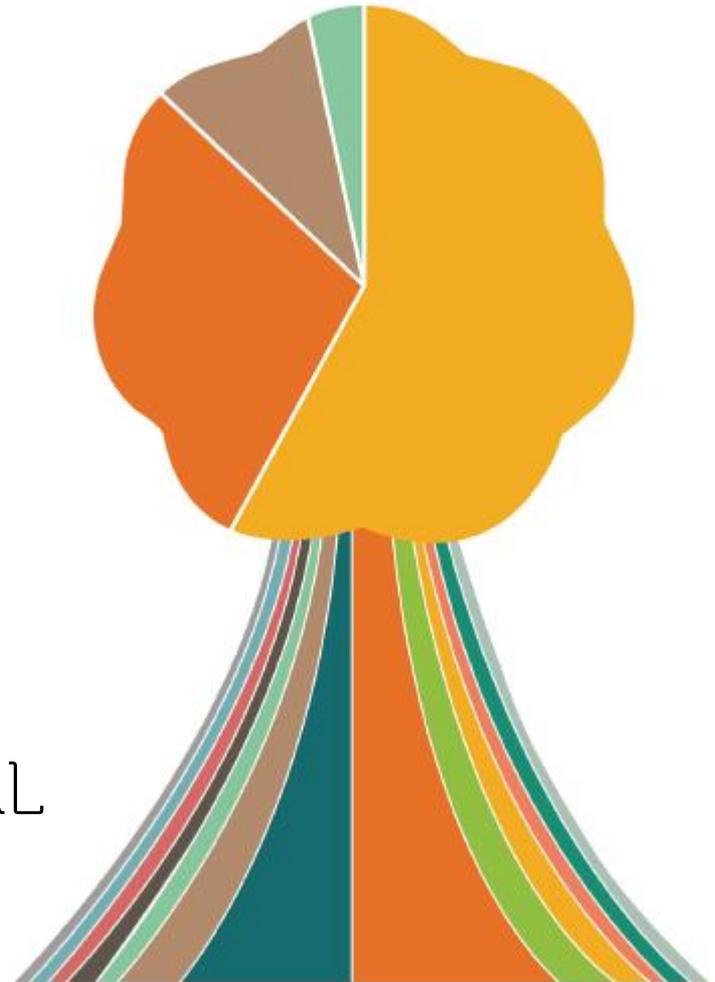
# Répartition de l'enveloppe

**58%**  
ANIMATION TERRITORIALE

**10%**  
ANIMATION RÉGIONALE

**29%**  
ANIMATION NATIONALE

**3%**  
FONCTIONNEMENT DU FONDS

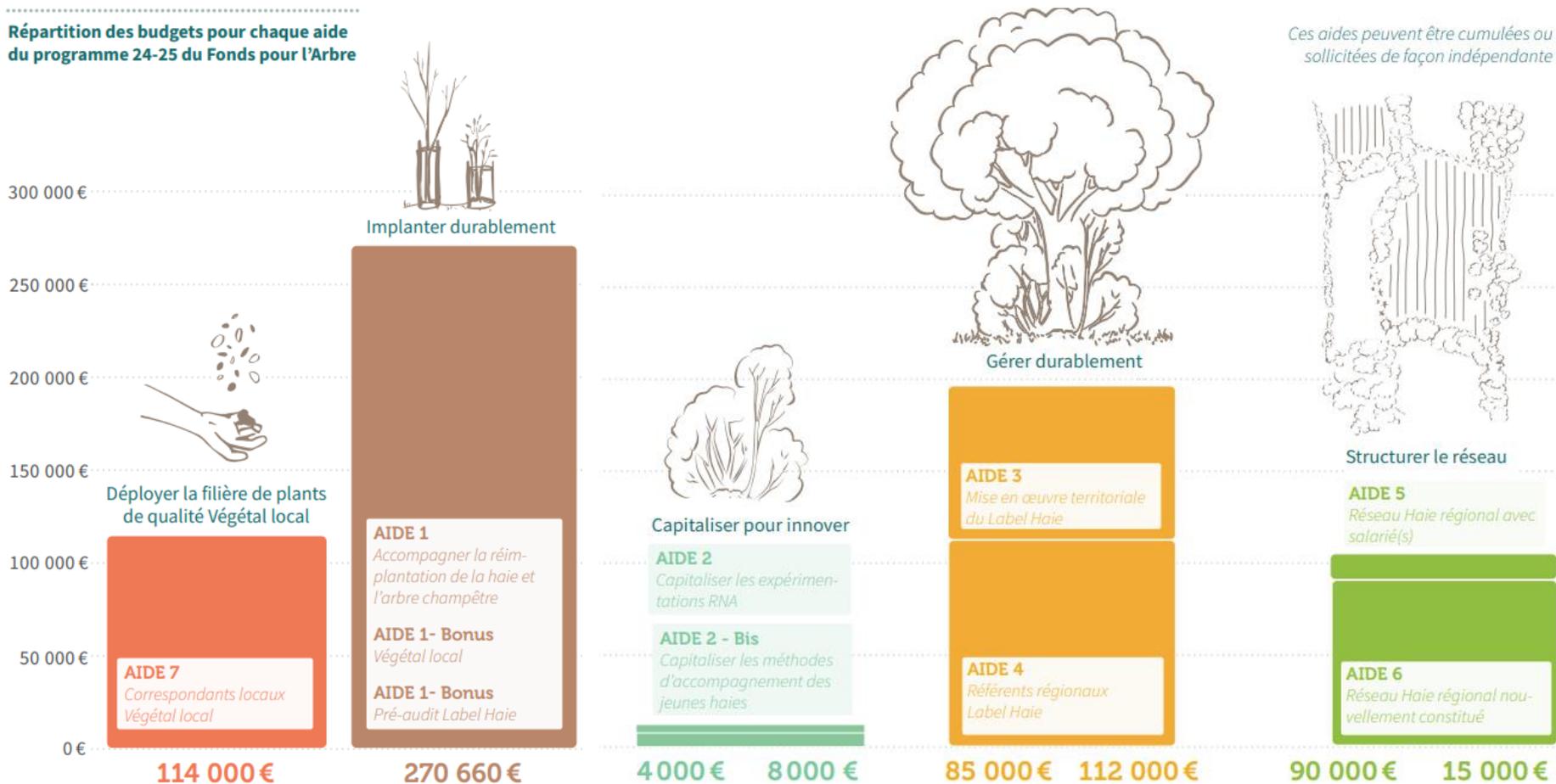


**10** MÉCÈNES

**1 189 571€** BUDGET TOTAL

# Zoom sur la répartition de l'enveloppe de l'animation territoriale

Répartition des budgets pour chaque aide du programme 24-25 du Fonds pour l'Arbre



# Chiffres clés du programme 24-25

1 847 km de haies gérés durablement avec le Label Haie

373 km de haies implantés

57% d'utilisation de plants Végétal local

1 775 gestionnaires et planteurs mobilisés (agriculteurs, collectivités, etc.)

19 781 personnes touchées par l'action territoriale des opérateurs

8 associations régionales Réseau Haies soutenues



# Animation à la plantation

Bilan du programme 23-24

# Les chiffres clés de l'animation à la plantation :

39 essences plantées  
57% des plants mobilisés sont labellisés Végétal local

53 opérateurs  
373 km de haies implantés

2 436 km de haies implantés depuis la création du Fonds pour l'Arbre en 2020

- 14 577 personnes sensibilisées
- % Du nombre de personnes touchées et sensibilisées sur l'implantation durable de haies



79% des structures font appel au Fonds pour l'Arbre pour financer leurs actions de sensibilisation auprès du grand public.

- 1 775 gestionnaires et 1 021 primo-plantateurs mobilisés

**Multiplication des motivations à planter** pour disposer d'un outil de résilience face aux enjeux écologiques et climatiques, portée par le Pacte en faveur de la haie et la structuration de filières de valorisation permise par une gestion durable

85 pré-audits Label Haie réalisés

A photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a wire fence supported by wooden posts, separating a grassy field from a dense thicket of trees and bushes. The foliage is vibrant green, with some purple flowers visible. The background shows more trees and a glimpse of a field under a bright sky.

**Capitaliser pour innover**

Bilan du programme 24-25

# Les faits marquants

## Objectifs :

- identifier les structures ayant une expérience de RNA de haies et/ou de gestion des jeunes haies
  - identifier et comprendre les itinéraires techniques mis en place
- 

## RNA de haies :

8 opérateurs impliqués

35 retours d'expérience s'appuyant sur la mise en place et le suivi de **40,2** kml de RNA au cours des 40 dernières années

## Des pratiques diversifiées identifiées

- *Mise en défend*
- *Changement des pratiques d'entretien*
- *Pose d'andains de branches*
- *Semis de ligneux*

## Gestion jeunes haies :

4 opérateurs impliqués

- Capitalisation en cours -

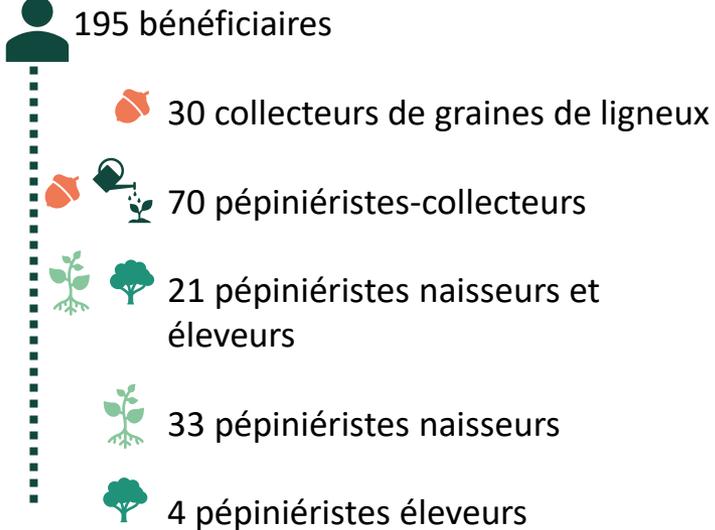


**Des filières graines et plants  
de qualité avec la marque  
Végétal local**

Bilan du programme 24-25

# Les chiffres clés Végétal local

## Le label Végétal local aujourd'hui



Une demande en végétaux labélisés qui dépend beaucoup des politiques publiques et des dispositifs de financement des plantations

## 19 opérateurs impliqués

Grandes thématiques d'animation territoriale	Missions Végétal local	Nombre de correspondants Végétal local concernés	% de temps passé minimum, moyen et maximum				
			0%	25%	50%	75%	100%
<b>Sensibilisation</b>	Représentation de la marques (messages généraux)	3	[Bar chart showing time distribution for 3 people]				
	Sensibilisation	15	[Bar chart showing time distribution for 15 people]				
<b>Montée en compétences</b>	Implication recherche participative graines et plants	3	[Bar chart showing time distribution for 3 people]				
	Accompagnement technique production graines et plants	12	[Bar chart showing time distribution for 12 people]				
	Appui à la construction de ressources pour la marque	5	[Bar chart showing time distribution for 5 people]				
<b>Mobilisation</b>	Organisation de journées techniques	4	[Bar chart showing time distribution for 4 people]				
	Accompagnement de porteurs de projet	15	[Bar chart showing time distribution for 15 people]				
	Animation du territoire (amont-aval)	7	[Bar chart showing time distribution for 7 people]				
<b>Accompagnement technique</b>	Appui à la prescription	8	[Bar chart showing time distribution for 8 people]				
	Mise en place de structures adhoc pour les filières	9	[Bar chart showing time distribution for 9 people]				
	Développement d'outils-métiers	4	[Bar chart showing time distribution for 4 people]				
<b>Politiques publiques</b>	Implication dans les politiques locales	5	[Bar chart showing time distribution for 5 people]				
<b>Capitalisation</b>	Recueil de données technico-économiques	7	[Bar chart showing time distribution for 7 people]				
<b>Financement</b>	Coordination	15	[Bar chart showing time distribution for 15 people]				



# La gestion durable des haies, avec le Label Haie

Bilan du programme 24-25

# Les chiffres clés du Label Haie

**16** bénéficiaires pour l'aide 3 - Déployer le Label Haie

**14** bénéficiaires pour l'aide 4 - Soutenir le déploiement régional du Label Haie

D'importants efforts de sensibilisation et d'accompagnement sur la gestion durable et le Label Haie :

**217** pieds de haies

**305** agriculteurs accompagnés

**75** acteurs publics mobilisés

Forte dynamique de montée en compétences :

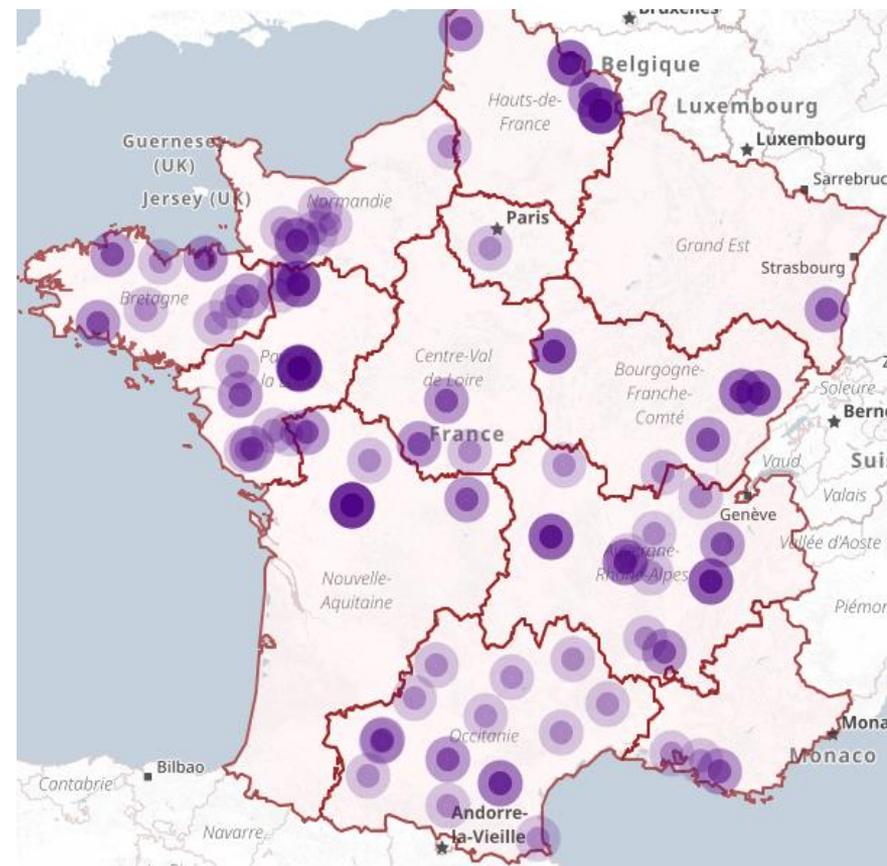
**45** ETP dédiés à la gestion durable

**24** nouveaux auditeurs formés

➤ Aujourd'hui le Label Haie c'est  
**687** labellisés / **20** OCG / **5150** km



Auditeurs.rices Label Haie



A group of people, including children and adults, are engaged in planting saplings in a field. The saplings are protected by wire mesh cages. In the background, there are buildings with red roofs under a cloudy sky. The text is overlaid on the image.

# Associations régionales Réseau Haies

Bilan du programme 24-25

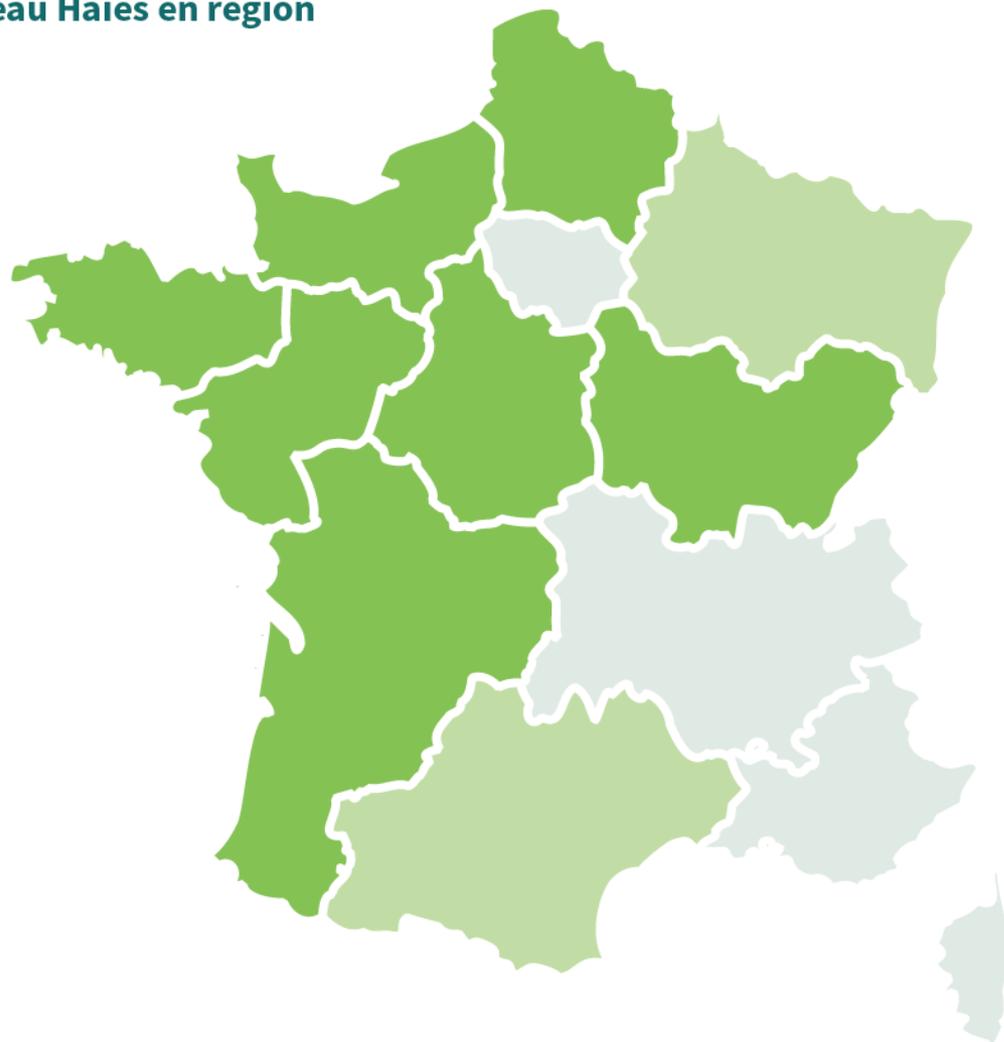
# Etat d'avancement de la constitution associations régionales Réseau Haies

## État de l'avancement de la constitution du Réseau Haies en région

-  Réseau Haies régionaux constitués
-  Création en cours
-  Non constituées

### Dates de création :

- 2018 Réseau Haies Pays de la Loire
- 2020 Réseau Haies Normandie
- 2021 Réseau Haies Hauts-de-France
- 2022 Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine
- 2023 Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté
- 2024 Réseau Haies Centre-Val de Loire
- 2025 Réseau Haies Bretagne



# Les associations régionales Réseau Haies

## En quelques chiffres pour la programmation 24-25

**4**

### JOURNÉES RÉGIONALES

Organisées par des associations régionales Réseau Haies

**780**

### PARTICIPANTS

Aux 4 journées régionales

**29**

### ÉVÈNEMENTS TECHNIQUES

Journées de sensibilisation, ateliers, webinaires, etc.

**36**

### PROJETS ACCOMPAGNÉS

**2**

### ASSOCIATIONS EN PRÉFIGURATION

Occitanie\*, Grand-Est

**2**

### ASSOCIATIONS CRÉÉES DANS LE PROGRAMME 24-25

Bretagne, Centre-Val de Loire

**11**

### SALARIÉS

Répartis dans 6 associations régionales soutenues

**79%**

Des adhérents de Réseau Haies France adhèrent à l'une des 7 régions avec une associations régionales Réseau Haies

# QUESTIONS/ RÉPONSES

### **3. Lancement du programme 2025-2026**

**FONDS POUR L'ARBRE**

**S'UNIR POUR LES HAIES**

# Bilan de l'appel à projets 2025-2026

**105** structures candidates  
**170** dossiers (1 dossier par aide)

+ de candidatures suite à l'année de lancement du Pacte  
+ de nouvelles structures émergentes  
+ de dossiers déposés/aide illustrant la diversification des actions

	Nombre de candidatures
Aide 1	75
Aide 2	9
Aide 2 bis	9
Aide 3	29
Aide 4	17
Aide 5	6
Aide 6	4
Aide 7	21

+ de candidatures pour les aides :

Aide 1

Bonus pré-audits Label Haie

Aide 3

Aide 4

Stabilité pour les autres aides

# Bilan de l'appel à projets 2025-2026

93 opérateurs lauréats

1063 chantiers et 235 pré-audits Label Haie conventionnés

	Nombre de candidatures	Nombre de bénéficiaires
Aide 1	75	65
Aide 2	9	6
Aide 2 bis	9	6
Aide 3	29	24
Aide 4	17	17
Aide 5	6	6
Aide 6	4	3
Aide 7	21	19

# Processus de sélection

## Quatre jurys techniques de sélection

**Objectif du jury** : émettre avis définitif (favorable/défavorable), émettre suggestions d'améliorations, points forts pour édition de fiches de suivi

**Jury 1** : aides 3 et 4

**Jury 2** : aides 5 à 7

**Jury 3** : aides 1 et 2

**Jury 4** : aides 1 et 2bis

## Jury final

**Composition** : l'ensemble des présidents des jurys techniques, mécènes observateurs et salariés  
Réseau Haies France

**Objectif du jury** : statuer sur des cas, attribution des enveloppes

# Jury technique

## Composition :

- Président non bénéficiaire,
- Membres de la Commission du Fonds pour l'Arbre,
- Opérateurs tirés au sort\*,
- Mécènes observateurs,
- Salariés Réseau Haies France

## Grille d'analyse

### Qualité de l'animation territoriale :

Qualité technique du projet

Qualification de la structure et de ses technicien·nes

Pérennité

Ambition

Ancrage territorial et partenariat



\*Chaque année, le **Fonds pour l'Arbre** fait appel à des **opérateurs engagés** pour rejoindre son **jury technique**.  
Votre expertise peut faire la différence dans la sélection de projets porteurs de sens soutenus par le Fonds!

### L'appel à participation pour l'Appel à projets 26-27 est désormais ouvert !

Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus !

**Mission :** analyser en moyenne 10 dossiers et participer aux échanges lors du jury technique.

### Périodes concernées :

mars à mai (aides 3 à 7)

ou

avril à juin (aides 1 à 2bis)

# Présentation des aides

- Nombre de bénéficiaires
- Montant de l'enveloppe
- Période à retenir : période de conventionnement, couvert par le bilan et à l'affectation des dépenses
- Actions éligibles
- Modalités des bilans



220€/chantier accompagné

+ 40€/chantier accompagné si le taux de plants issus de la marque Végétal local > 50%  
+ 260€/pré-audit et audit Label Haie réalisé

## ⚠ Points de vigilance

- L'aide financière **ne peut être reversée à un tiers (par exemple un agriculteur)**, ni partiellement ni intégralement.
- **Convention de bénéficiaires associés** acceptée (demander modèle au Fonds pour l'Arbre)

## BILAN

- Modalités du dépôt :  
**mars à avril 2026** sur la plateforme



## Période à retenir

- Période de conventionnement

1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026

- Chantiers réalisés à déclarer dans les bilans (période de plantation) :

novembre 2025 à mars 2026

- Période couverte par le bilan sur l'animation globale et à l'affectation des dépenses pour couvrir l'ensemble de l'animation territoriale lié aux plantations

12 mois consécutifs  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le  
30 septembre 2026

Exemples :

- 01/01/2025 au 31/12/2025 (année civile)
- 1/07/2025 au 30/06/2026 (à cheval sur 2ans)

Attention : bilan hors de la période

# Actions éligibles à l'aide 1 :

## **Vous n'avez/n'allez pas mobiliser le Pacte**

L'aide 1 du Fonds pour l'Arbre est destinée à conduire une **animation globale aboutissant à la réalisation de plantation de haie** dans un **contexte de durabilité**. Il peut être affecté librement :

- **Mobilisation et animation** des acteurs (planteurs haies,..)
- Groupes d'échange, formations, chantiers
- **Diagnostics, conseils** (gestion, déplacement BCAE8)
- **PGDH, suivi de plantation**
- **Accompagnement technique**, réception des travaux
- **Instruction administrative**
- **Organisation** du jury local du Concours Général Agricole
- Conception **chantier de plantation**

## **Vous avez/allez mobiliser le Pacte**

L'aide 1 du Fonds pour l'Arbre peut :

### Co-financer le volet Animation - Gestion durable du Pacte

- Pré-audits Label Haie
- PGDH, suivi de plantation
- Diagnostic et conseils sur la haie existante
- Journées techniques et formations avec agriculteurs

### Couvrir d'autres actions non éligibles au Pacte

- Mobilisation d'acteurs hors secteurs agricoles
- Appui aux communes/intercommunalités pour plantation
- Chantiers participatifs grand public (hors financement investissement)



1 000 €

### Actions éligibles

Temps nécessaire à un retour d'expérience :

- par la rédaction du **bilan**
- par la participation à une **réunion d'échange et capitalisation** entre bénéficiaires (automne 2026)

### Période à retenir

- Période de conventionnement
- 1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026
- Période couverte par le bilan et à l'affectation des dépenses :

12 mois consécutifs  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le  
30 septembre 2026

Exemples :

- 01/01/2025 au 31/12/2025 (année civile)
- 1/07/2025 au 30/06/2026 (à cheval sur 2ans)

### BILAN

- Modalités du dépôt :

**mars à avril 2026** sur la plateforme



## territoire



5 000 €

### Période à retenir

- Période de conventionnement

1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026

- Période couverte par le bilan et à l'affectation des dépenses :

12 mois consécutifs  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le  
30 septembre 2026

Exemples :

- 01/01/2025 au 31/12/2025 (année civile)
- 1/07/2025 au 30/06/2026 (à cheval sur 2ans)

Attention : bilan hors de la période couverte par l'année n-1

## BILAN

- Modalités du dépôt :

**janvier à février 2026** sur la plateforme



# Actions éligibles à l'aide 3 :

## Vous n'avez/n'allez pas mobiliser le Pacte

L'aide 3 du Fonds pour l'Arbre est destinée à conduire une **animation permettant le déploiement du Label Haie dans un territoire**. Elle peut être affectée librement dans les types d'action suivants :

- Formation au Label Haie (auditeur), PGDH et formation technique de pratique de gestion
- Co-construction d'une stratégie et d'un programme de déploiement du Label Haie
- Achat de tablettes numériques pour réaliser audits du Label Haie,
- Mobilisation des agriculteurs pour : l'accompagnement à la constitution et animation d'OCG (Organisation Collective de Gestionnaires), la réalisation des PGDH et des pré-audits et audits internes, l'organisation de voyages d'études inter-territoires avec les agriculteurs pour aller voir des pratiques de gestion durables,
- Mobilisation des entreprises (CUMA, entreprises privées...) sur la bonne utilisation des outils mécaniques pour respecter le cahier des charges « gestion » du Label Haie,
- Accompagnement technique des collectivités dans la prise en compte du Label Haie

## Vous avez/allez mobiliser le Pacte

L'aide 3 du Fonds pour l'Arbre peut permettre de compléter le financement d'actions qui ne sont pas en prises en charges par les volets **gestion durable et structuration des filières du Pacte** pour proposer une action complète :

- Mobilisation d'acteurs de la gestion des haies autres que les agriculteurs (CUMA, ETA, élagueur grimpeur, bucheron...) conforme au Label Haie pour mettre en place des chantiers de gestion durable clé en main pour les agriculteurs
- Mobilisation des collectivités, des coopératives agricoles, entreprises agroalimentaires pour intégrer le Label Haie dans leur politique de développement
- Inscription de la gestion durable des haies et du Label Haie dans d'autres dispositifs, programmes, outils et politiques publiques (ex : PLUI, PCAET, plan paysage, les atlas de biodiversité, Contrat territoriaux, ...)
- Animation de l'OCG (préparation audit externe, suivi de l'OCG, des audits internes...)

# Aide 4 : Accompagner le déploiement régional du Label Haie



8 000 €

## Actions éligibles

- Formation pour devenir Référent Régional,
- **Actions en tant qu'interlocuteur régional privilégié** du Label Haie,
- **Sensibilisation et mobilisation** des acteurs en région,
- **Transfert de compétences d'animation** du Label Haie aux acteurs territoriaux,
- **Co-construction d'une stratégie de déploiement du Label Haie** à l'échelle de la région,
- **Participation au groupe de travail national** Label Haie

## Période à retenir

- Période de conventionnement

1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026

- Période couverte par le bilan et à l'affectation des dépenses :

12 mois consécutifs  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le  
30 septembre 2026

Exemples :

- 01/01/2025 au 31/12/2025 (année civile)
- 1/07/2025 au 30/06/2026 (à cheval sur 2ans)

Attention : bilan hors de la période couverte par l'année n-1

## BILAN

- Modalités du dépôt :  
**janvier à février 2026** sur la plateforme



# Aide 5 : développer des politiques régionales pour la haie --> associations régionales Réseau Haies avec salarié.es



15 000 €

## Actions éligibles

- Animation et gouvernance du Réseau Haies régional
- Participation à la gouvernance de Réseau Haies national
- Mobilisation et animation de la communauté régionale des opérateurs engagés dans le programme du Fonds pour l'Arbre, avec pour objectif de porter un projet commun ambitieux
- Développement de la reconnaissance institutionnelle et technique

## Période à retenir

- Période de conventionnement

1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026

- Période couverte par le bilan et affectation des dépenses :

1<sup>er</sup> janvier 2025 au  
31 décembre 2025

## BILAN

- Modalités du dépôt :  
**janvier à février 2026** sur la plateforme



# Aide 6 : se structurer à l'échelle régionale --> associations régionales Réseau Haies sans salarié



5 000 €

## Actions éligibles

- Animation et gouvernance du Réseau Haies régional
- Participation à la gouvernance de Réseau Haies national
- Mobilisation et fédération des différents acteurs autour d'une gouvernance partagée et d'un projet commun

## Période à retenir

- Période de conventionnement  
1<sup>er</sup> octobre 2025 au  
30 septembre 2026
- Période couverte par le bilan et à l'affectation des dépenses :  
1<sup>er</sup> janvier 2025 au  
31 décembre 2025

## BILAN

- Modalités du dépôt :  
**30 septembre 2026 par mail**

# Aide 7 : accompagner le déploiement régional de la marque Végétal local



6 000 €

## Actions éligibles

- **Mobilisation** des acteurs (producteurs, prescripteurs et utilisateurs, porteurs de politiques publiques) et appui au déploiement régional de Végétal local
- **Participation** aux échanges nationaux
- **Appui** au déploiement de l'outil Pepicollecte
- **Renforcement des connaissances** du Guide technique « Collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux », de Florelocale.fr, de données technico-économiques sur les maillons de la filière Végétal local

## Période à retenir

- Période de conventionnement  
1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2026
- Période couverte par le bilan :  
1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
- A l'affectation des dépenses :  
1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2026

## BILAN

- Modalités du dépôt :  
janvier à février 2026 sur la plateforme



# Point administratif : répartition des enveloppes

	<b>AIDE 1</b>	<b>AIDES 2 &amp; 2bis</b>	<b>AIDE 3</b>	<b>AIDE 4</b>	<b>AIDE 5</b>	<b>AIDE 6</b>	<b>AIDE 7</b>
<b>Versement acompte</b>	30% du montant conventionné hors VL et pré- audits	x	50% 2 500 €	50% 4 000 €	80% 12 000 €	x	33,33% 2 000 €
<b>Versement solde</b>	solde chantier + Bonus VL + Bonus pré-audits	100% 1 000 €	50% 2 500 €	50% 4 000 €	20% 3 000 €	100% 5 000 €	66,67% 4 000 €
<b>TOTAL</b>	220€/chantier + Bonus VL + Bonus pré-audits	1 000 €	5 000 €	8 000 €	15 000 €	5 000 €	6 000 €

# Point administratif : lancement du Programme 25-26

Etapes administratives à faire :	Dates concernées :
Déposer les pièces administratives sur Wiin	30 septembre
 Signer la convention/contrat Yousign	Du 31 octobre au 20 novembre
<i>Envoyer la facture de prestation (NON IG)</i>	<i>Avant réception de l'acompte</i>
Réception du versement de l'acompte (des aides 1,3,4 et 5)	Début décembre
Compléter les bilans Wiin (des aides 3,4,5 et 7)	Mi-janvier à mi-février
Compléter les bilans Wiin (des aides 1 à 2bis)	Début mars à début avril
<i>Envoyer la facture de prestation (NON IG)</i>	<i>Avant réception de l'acompte</i>
Réception du versement du solde (des aides 1,2,3,4,5 et 7)	Fin juin à mi-juillet
Compléter le bilan Word et versement du solde (aide 6)	Mi-septembre
Réception de la fiche de versement (justificatif comptable)	Fin août à septembre
<i>Réception du modèle d'attestation fiscale</i> <i>Renvoyer l'attestation fiscale complétée et signée</i>	<i>Fin septembre</i>

# Point administratif

\*Reçus fiscaux établis uniquement pour les donateurs de type entreprises et non pour les fondations.

**Reçus fiscaux\***

**Attestations fiscales :** prouve que l'utilisation des financements perçus est bien dans le cadre de l'intérêt général

**Opérateurs IG**

**Mécènes**

Convention de mécénat

€

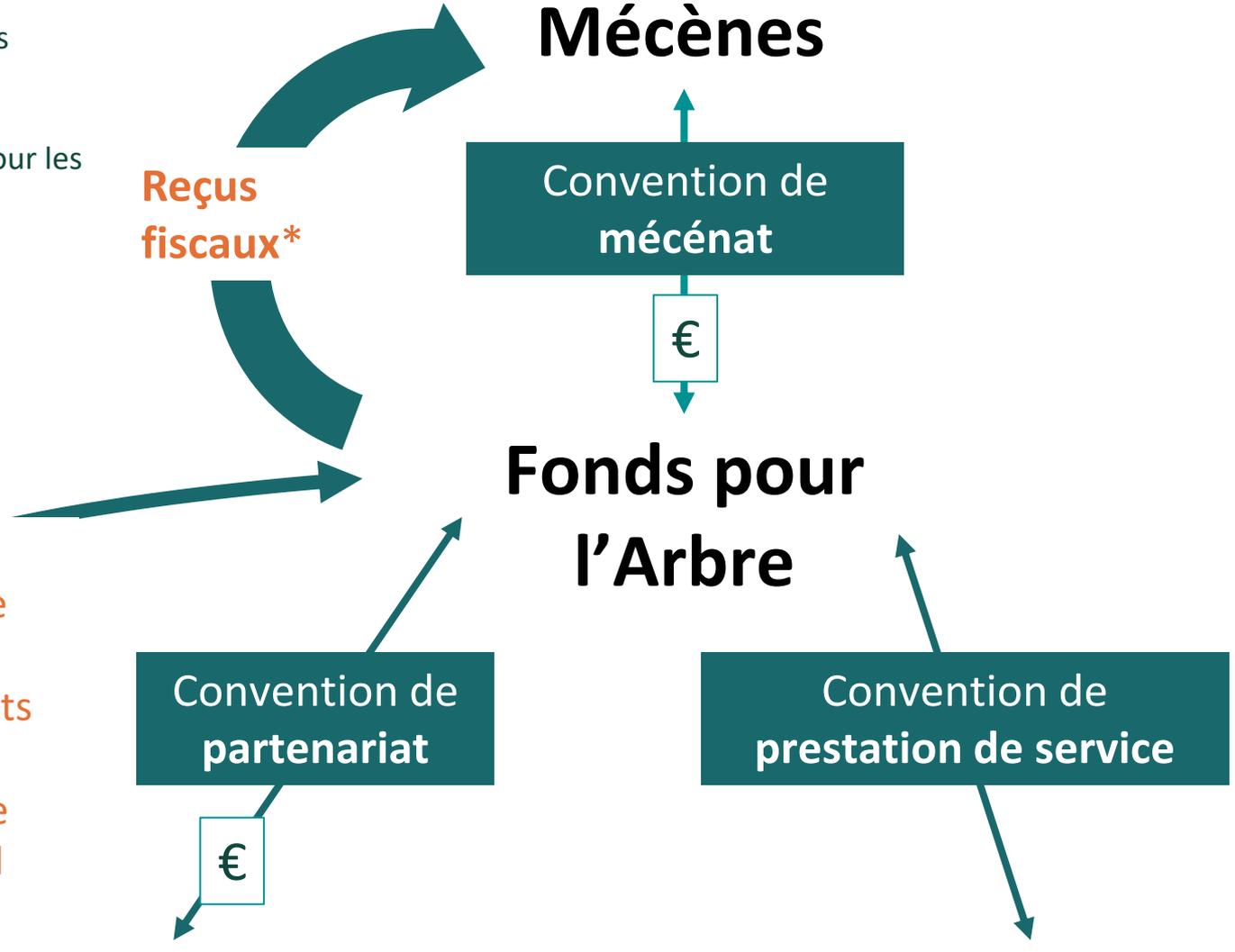
**Fonds pour l'Arbre**

Convention de partenariat

€

Convention de prestation de service

**Opérateurs Non IG**



# Attestation fiscale

Logo de la structure	Nom de la structure _____ (compléter avec le siège social et l'adresse e mail)
----------------------	--



Fonds pour l'Arbre  
38, rue Saint Sabin  
75 011 Paris

Madame, Monsieur,

Votre fonds de dotation a procédé au cours de l'année 2020-2021 au versement d'une somme totale de \_\_\_\_\_ euros au profit de notre \_\_\_\_\_ (statut juridique de la structure). Comme convenu, vous trouverez ci-dessous une attestation officielle justifiant à la fois du montant reçu et de l'affectation du versement reçu.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire à l'expression de nos sentiments très reconnaissants.

## ATTESTATION FISCALE

(Conformément aux articles 200, g, 2° et 238 bis, g, 2° CGI)

BENEFICIAIRE DU VERSEMENT	
Nom de la structure « _____ »	Adresse du siège social : _____
Statut juridique de la structure « _____ »	
Objet social: A compléter	Statut juridique de la structure « _____ » Déclaré(e) en préfecture _____ et publiée au JO du _____
Œuvre ou organisme d'intérêt général	
DONATEUR	
« FONDS POUR L'ARBRE »	
Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008 38, rue Saint Sabin - 75 011 Paris	
Fonds de dotation déclaré 22 juillet 2020 et publié au JO du 8 août 2020	
Le Bénéficiaire reconnaît avoir reçu du Donateur la somme de :	
EUROS	
Versement(s) le : (date)	
Le Bénéficiaire certifie sur l'honneur qu'il est un organisme éligible au régime du mécénat visé aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts	
Forme du don	Don manuel
Nature du don	Numéraire
Mode de versement du don	Virement bancaire
AFFECTATION	Compléter le tableau ci-dessous avec le montant total des dépenses et des fonds perçus (liste des postes <sup>1</sup> sur lesquels le financement du Fonds pour l'Arbre a été affecté et montant associé)

<sup>1</sup> Pour rappel, les postes de dépenses éligibles au Fonds pour l'Arbre sont décrits dans l'article 4.2.1 de la convention de partenariat saison 2020-2021. Sont notamment comprises les dépenses de personnels de l'opérateur liées à l'animation, la mobilisation des acteurs, la réalisation de diagnostics, l'apport de conseils techniques, l'organisation de formations, de chantiers, ... dont l'objectif sera

- Ne concerne que les opérateurs qui ont une convention de partenariat (IG)
- L'attestation fiscale est à **émittre** à la clôture du programme et **après réception des fonds** (acompte et solde)
- Elle atteste de la bonne réception des fonds et de la **bonne utilisation des fonds** couvrant des actions d'intérêt général (telles que décrites dans la convention). Elle permet au Fonds de s'assurer que la subvention versée soit bien fléchée sur des actions relevant d'intérêt général.
- Cette **attestation n'est pas un reçu fiscal** (c'est le Fonds pour l'Arbre qui émet les reçus fiscaux aux entreprises donatrices)

# Attestation fiscale

## COMPTE RENDU FINANCIER

Saison du programme : 2021-2022

Nom de l'opérateur (à compléter)

Code convention \_\_\_\_\_ (à compléter)

Emplois		Ressources	
<p>Postes de dépenses réalisées par l'opérateur pour mener la mission d'animation d'un projet territorial dont la mise en œuvre repose sur des actions menées en faveur des haies, objet du financement perçu par le Fonds pour l'Arbre :</p> <p>* Ne conserver dans liste, ci-dessous, que les types d'actions que vous avez réalisés. Ne pas en ajouter d'autres.</p>	<p>Montant des dépenses réalisées par l'opérateur</p> <p>* Le montant dépensé doit être égal au financement reçu par le Fonds</p>	<p>Financement reçus pour la mission d'animation d'un projet territorial dont la mise en œuvre repose sur des actions menées en faveur des haies ayant permis d'accompagner :</p>	<p>Montant perçu par le Fonds pour l'Arbre</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mobilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la haie</li> <li>- constitution et l'animation de collectifs de gestionnaires de haies</li> <li>- participation à des groupes d'échanges et de partage d'expériences</li> <li>- réalisation de PGDH</li> <li>- diagnostic et conseil sur la gestion et à la plantation des haies</li> <li>- organisation des formations techniques sur la plantation pour les planteurs</li> <li>- organisation des chantiers</li> <li>- organisation de chantiers participatifs</li> <li>- achat de matériels nécessaires l'animation</li> <li>- mobilisation des pépinières</li> <li>- participation au groupe de travail régional et/ou national Végétal local</li> <li>- accompagnement à la réalisation des travaux de plantation ou de gestion de haies</li> <li>- accompagnement des collectivités dans la prise en compte des haies (PLU, PCAET...)</li> <li>- conseil dans le cadre du déplacement de haies (BCAET)</li> <li>- réception des chantiers de travaux</li> <li>- suivi des plantations</li> <li>- instruction du dossier administratif et financier de solde</li> </ul>	<p>- €</p>	<p>Animation territoriale pour la plantation d'arbres et d'arbustes (Aide n°1)</p>	<p>- €</p>
	<p>- €</p>	<p>Animation territoriale pour la plantation d'arbres et d'arbustes Végétal local (Bonus VL)</p>	<p>- €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux réunions régionales pour la réflexion sur la structuration collective de la filière à l'échelle de la région</li> <li>- coopération inter-structures à l'échelle régionale</li> <li>- mise en place de contrats de culture</li> <li>- accompagnement à l'installation d'un pépiniériste</li> <li>- recherche de sites de récolte</li> <li>- formation de collecteurs</li> <li>- prise en main de l'outil PepiCollecte</li> </ul>		<p>Développement de la filière Végétal local (Aide n°2)</p>	
<p>TOTAL</p>	<p>- €</p>	<p>TOTAL</p>	

Ne conserver dans la liste, ci-dessous, que les actions que vous avez réalisées. Ne pas en ajouter d'autres.

Ne conserver que les aides dont vous avez bénéficié

Le montant dépensé doit être égal au financement reçu par le Fonds

Visé par le responsable légal de la structure

Le \_\_\_\_\_

Le(a) Président.e

# Bilans : les attendus et les pièces à fournir

Bilans aides 1 à 7 à compléter sur WIIN

- simplifiés
- optimisés



aap-fonds-pour-l-arbre.wiin.io/fr/applications/programme-2024-2025-du-fonds-pour-l-arbre-duplicate-bcdf2e

Fonds pour l'Arbre



**Programme 2025 - 2026 du Fonds pour l'Arbre aides 3 à 7**  
Photo : Karolina Samborska

Parcours

**Programme 2025 -2026 du Fonds pour l'Arbre**

Présenter l'idée d'animation territoriale (et les domaines d'actions) que souhaite financer le fonds pour amener l'opérateur à comprendre le but de ce bilan (remontée de terrain) et préciser qu'on est intéressé sur ce qui est financé par le fonds

Date d'ouverture 17/01/2026 - 13:00:00 (Europe/Paris)	Date limite: 17/02/2026 - 23:59:00 (Europe/Paris)	Date de fermeture 17/02/2026 - 23:59:00 (Europe/Paris)
--	--	---

Réduire la vignette

Saisir votre Bilan

Fonds pour l'Arbre

## Vos retours

Sur 17% des opérateurs bénéficiaires 24-25,

WIIN est jugé très bien, pour sa simplicité d'utilisation et la facilité de saisie

Organisation des onglets efficace, avec une bonne structuration.

# Bilans : les attendus et les pièces à fournir

## Formulaires interactifs



Bilans à envoyer au plus tard le 17/02/2026

Etes-vous bénéficiaire de l'aide 3 "Déployer le Label Haie sur son territoire" ? \*

Oui

Non

\*

### Bilan Aide 3 : Déployer le Label Haie sur son territoire

#### Présentation du projet co-financé

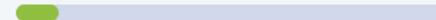
Le Fonds pour l'Arbre attendra une entrée particulière, merci de faire attention.

**Présentez succinctement votre projet global, dans lequel s'inscrit votre stratégie de déploiement du Label Haie. \***

Ce projet peut inclure différentes actions (animation, accompagnement, partenariats, etc.) et bénéficier de plusieurs sources de financement. Le Fonds pour l'Arbre, via l'aide 3 (montant de 5 000 €), contribue spécifiquement à ce projet global en soutenant des actions ciblées liées au déploiement du Label Haie. Ces actions seront détaillées dans une question suivante. Ici, nous attendons une vue d'ensemble de votre projet global, dans lequel s'insère l'intervention du Fonds.

Cette étape est complète à :

10 %



Il reste à remplir les informations suivantes :

Présentez succinctement votre projet global, dans lequel s'inscrit votre stratégie de déploiement du Label Haie. →

Budget de ce projet global →

Quelle est la part de financement public et privé dans le budget du projet réalisé cette année ? →

Quelle est la somme de financement public et privé dans le budget du projet réalisé cette année ? →

Pour quelle(s) actions le co-financement du Fonds pour l'Arbre a-t-il contribué cette année dans votre projet d'animation territoriale pour la mise en œuvre du Label Haie sur votre territoire ? →

# Pièces à fournir spécifiques à l'aide 1 :

- Pour le Bonus Végétal local :



Certificats d'origine de l'ensemble des plants Végétal Local complétés et tamponnés par le pépiniériste

OU

Factures comprenant les 4 mentions obligatoires (N° du lot, mention de la marque Végétal Local, Région d'origine, nom latin de l'espèce)

- Pour le Bonus pré-audits Label Haie :



Rapports de tout les pré-audits Label Haie réalisés lors de la période d'éligibilité



# Exemple pièces bonus Végétal local – facture

Contact de l'expéditeur



logo de la structure



Facture

Date : 18/12/2024

Contact du destinataire

Réf. : Réf. à

1. Nom latin de l'espèce
2. N° du lot,
3. Mention de la marque Végétal Local
4. Région d'origine,

Libellé

Sorbus aria - Alisier blanc 40/60 VL massif central LA-14-23

Sorbus torminalis - Alisier torminal RN 40/60

Arbousier- Arbutus unedo

Crataegus monogyna - Aubépine 40/60 VL Massif central LA-02-22

Betula pendula - Bouleau blanc 40/60

Rhamnus frangula - Bourdaine 40/60 VL Massif central LA-20-23

Lonicera xylosteum - Camerisier 40/60

Ribes nigrum - Cassissier 40/60

Prunus avium - Merisier RN 40/60

Castanea sativa - Chataigner commun 40/60

Carpinus betulus - Charme commun 40/60 Vegetal local zone massif central

Quercus robur - Chene pédonculé RN 30/50

Quercus pubescens - Chene pubescent RN 30/50 Vegetal local zone méditerranée

<u>Qté</u>	<u>PU HT</u>	<u>Rem.</u>	<u>Montant HT</u>	<u>TVA</u>
193,00	1,90 €	0,00%	366,70 €	10,00%
18,00	2,51 €	0,00%	45,18 €	10,00%
16,00	3,50 €	0,00%	56,00 €	10,00%
750,00	1,29 €	0,00%	967,50 €	10,00%
104,00	1,32 €	0,00%	137,28 €	10,00%
40,00	1,37 €	0,00%	54,80 €	10,00%
9,00	1,38 €	0,00%	12,42 €	10,00%
152,00	2,05 €	0,00%	311,60 €	10,00%
234,00	1,35 €	0,00%	315,90 €	10,00%
8,00	2,30 €	0,00%	18,40 €	10,00%
9,00	1,05 €	0,00%	9,45 €	10,00%
2,00	1,33 €	0,00%	2,66 €	10,00%
5,00	1,78 €	0,00%	8,90 €	10,00%

# Exemple pièces bonus pré-audits Label Haie



Contacte de la structure

## Rapport d'audit interne

1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 septembre 2026

Date de l'audit : 21/11/2024

Identifiant label : [REDACTED]

### Identification du gestionnaire

Nom, prénom..... [REDACTED] Adresse messagerie..... [REDACTED]  
Nom de la société..... [REDACTED] SIRET..... [REDACTED]  
N° téléphone..... [REDACTED] N° portable..... [REDACTED]  
Adresse..... [REDACTED] CP-Ville..... [REDACTED]

### Historique

- ✓ Date 1<sup>ere</sup> certification :
- ✓ Date du plan de gestion initiale :
- ✓ Date de dernière mise à jour :

### Haies auditées

- ✓ 1<sup>ere</sup> haie : N° Haie-1
- ✓ 2<sup>eme</sup> haie : N° Haie-3
- ✓ 3<sup>eme</sup> haie : N° Haie-2

### Synthèse des indicateurs

Niveau atteint :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
91% ACQUIS	40% ACQUIS	67% ACQUIS
0% EN COURS	0% EN COURS	17% EN COURS
9% NON ACQUIS	60% NON ACQUIS	16% NON ACQUIS

### Détail des indicateurs

Pratiques à faire évoluer : Indicateurs en cours d'acquisition

Libellé	Référence	Niveau	1 <sup>ere</sup> fois	Déjà survenu
3.1.8 Ourlet herbeux (haie à plat – en culture) _ N3	3.1.8	3		

Pratiques à faire évoluer : Indicateurs non acquis

Libellé	Référence	Niveau	1 <sup>ere</sup> fois	Déjà survenu
---------	-----------	--------	-----------------------	--------------

### Signatures

Signature gestionnaire audité	Signature gestionnaire auditeur	Signature technicien auditeur
		[REDACTED]

# Bilans : les attendus et les pièces à fournir

## Fiche de suivie issue du jury N-1



Programme du Fonds pour l'Arbre 2023-2024



Programme du Fonds pour l'Arbre 2023-2024

### FICHE DE SUIVI

Nom de la structure : XXX

Votre structure a été retenue dans le cadre de l'appel à projets 2023-2024 « Plantation, gestion, filières : soutenir les actions pour l'arbre et la haie dans les territoires » du Fonds pour l'Arbre pour les aides suivantes : xxx

Quatre jurys se sont réunis du 19 au 22 juin 2023 pour évaluer la solidité des dossiers (qualité technique du projet, qualification de la structure et de ses technicien~~nes~~) mais aussi la pérennité, la qualité, l'ambition et l'ancrage territorial du projet global en faveur de la haie des candidats.

Cette fiche de suivi contient les commentaires formulés par les membres du jury au sujet de la candidature de votre structure ainsi que les évolutions attendues dans une optique d'amélioration continue. À la lecture des bilans en mai 2024, une attention particulière sera portée à la prise en compte par la structure pendant l'année du programme des suggestions d'évolutions formulées par le jury.

### VOTRE CANDIDATURE

#### POINTS FORTS

- Identification des bons partenaires, dynamique partenariale avec d'autres structures du territoire
- Bonne logique de formation des planteurs ce qui participe à garantir l'inscription durable des plantations : aspect crucial pour le Programme du Fonds pour l'Arbre.

#### POINTS D'ATTENTION

- Bien compléter chaque rubrique du questionnaire lors du prochain appel à projet sans renvoyer systématiquement aux annexes
- Bonne logique de réseau mais Haies Vives d'Alsace n'a pas intégrée dans son plan de charge de l'année d'accompagner la structure. Veiller lors du prochain Appel Projets à contacter les structures partenaires en amont.

### ÉVOLUTIONS ATTENDUES

*Lors de la rédaction du bilan de vos actions en fin de programme, il vous sera demandé de faire un point sur les actions entreprises et selon quelle temporalité pour répondre aux suggestions d'évolutions formulées par le jury.*

Nous invitons la structure à :

- Définir clairement une stratégie de montée en compétences des techniciens (BCAE8, PGDH et autres formations)

# Pour communiquer avec nous

## Pour échanger avec l'équipe du programme :

- La messagerie de la plateforme WIIN
- L'adresse mail [programme@fondspourlarbre.fr](mailto:programme@fondspourlarbre.fr)



**Laura Wilson**  
Chargée de  
programme du  
Fonds pour l'Arbre



**Pierre-Yves Le Bot**  
Chargé de gestion  
administrative et  
financière, et d'aide au  
pilotage opérationnel



**Anselme El Aouni**  
Assistant à  
l'animation du  
programme du  
Fonds pour l'Arbre



**Isaure Quillien**  
Chargée mécénat du  
Fonds pour l'Arbre



En nous suivant et en partageant, vous donnez de la visibilité à la cause des haies et à nos actions de plantation et de régénération ! C'est déjà beaucoup. On compte sur vous !

**LinkedIn**

# Point administratif : lancement du Programme 26-27

Etapes administratives à faire :	Dates concernées :
Déposer les pièces administratives sur Wiin	30 septembre
Signer la convention/contrat Yousign	Du 31 octobre au 20 novembre
Envoyer la facture de prestation (NON IG)	Avant réception de l'acompte
Réception du versement de l'acompte (des aides 1,3,4 et 5)	Début décembre
Compléter les bilans Wiin (des aides 3,4,5 et 7)	Mi-janvier à mi-février
 Lancement de l'Appel à projets 26-27 (des aides 3,4,5,6 et 7)	Mi-février à mi-mars
Compléter les bilans Wiin (des aides 1 à 2bis)	Début mars à début avril
 Lancement de l'Appel à projets 26-27 (des aides 1 à 2bis)	Fin mars au fin avril
Envoyer la facture de prestation (NON IG)	Avant réception du solde
Réception du versement du solde (des aides 1,2,3,4,5 et 7)	Fin juin à mi-juillet
Compléter le bilan Word et versement du solde (aide 6)	Mi-septembre
Réception de la fiche de versement (justificatif comptable)	Fin août à septembre

# QUESTIONS/ RÉPONSES

**MERCI !**

